

Insertion et réinsertion des personnes issues du milieu carcéral

Promesse d'appui du Fnuap

P.M.M
Libreville/Gabon

LE ministre de l'Emploi, Porte-parole du gouvernement, Nanette Longa, s'est récemment entretenue à Libreville avec le Représentant-résident du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), M. Kéita Ohashi.

Les échanges ont porté sur la situation du Conseil national de la jeunesse (CNJG), la poursuite du processus de mise en œuvre de la Politique nationale de l'emploi, la problématique de réinsertion sociale et professionnelle des personnes issues du milieu carcéral. Concernant le CNJG, si la ministre a exprimé sa volonté de faire taire toutes les dissensions en son sein,



La ministre de l'Emploi et le diplomate onusien.

par la prise et l'adoption des textes lui donnant une existence juridique légale, le diplomate onusien a émis le souhait de voir son institution accompagner le ministère dans le processus de redynamisation et de revitalisation dudit

Conseil. Ensuite, le membre du gouvernement a indiqué à son hôte la transversalité de la question de l'emploi au Gabon. Car, ne dépendant pas uniquement du département ministériel dont elle a la charge. Tout en le rassu-



Photo de famille à l'issue des échanges.

rant sur le fait que l'élaboration et la validation du Plan d'actions opérationnel (PAO) se fera avec la participation des administrations sectorielles, des partenaires sociaux et avec l'appui du Bureau international du travail (B.I.T).

Dans ce sens, M. Ohashi, au nom du Fnuap, a promis d'aider au financement de l'atelier de validation qui sera organisé sous peu. La problématique de la réinsertion sociale et professionnelle des personnes issues du milieu carcéral

n'était pas en reste. Mme Nanette Longa a indiqué que le gouvernement a pris l'engagement de trouver des solutions idoines pour garantir la prise en charge des anciens prisonniers, et de réduire les risques de récidive.

Lutte contre le paludisme

La société civile appelée à s'impliquer plus activement



Hughes Essanga, directeur du service des IEC au PNL.



Une vue des membres des organisations de la société civile, bénéficiaires de la formation.



Le président du CJA, Harry Gabriel Rakilo-Ngnima (ext.d) posant avec les officiels.

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Compte tenu du fait que ce fléau continue de décimer des vies, le Collectif des jeunes actifs du 1er arrondissement de Libreville a organisé hier une formation à l'intention des associations engagées dans l'assainissement et la santé.

FACE au paludisme, l'apport de tous est vivement attendu. Maladie parasitaire due à la piqure d'un moustique du genre anophèle femelle, elle a entraîné 216 millions de décès dans le monde. Avec une forte incidence sur les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans. L'action de la société civile s'avère donc plus que vi-

table. C'est la raison pour laquelle le Collectif des jeunes actifs du 1er arrondissement de Libreville (CJA) a organisé jeudi de 9 à 15 heures, en présence, notamment, du maire dudit arrondissement, M. Obame Emame, et du directeur du PNL, Dr Safiou Abdou Razack, à la mairie de Haut de Gué-Gué, une formation à l'intention des associations engagées dans

le combat contre ce fléau, et qui œuvrent dans le domaine de l'assainissement et de la santé. Ceci en partenariat avec le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) et les Organisations de la société civile (OSC). « Il s'agit de mettre toutes nos énergies pour contrer ce fléau, répandu surtout sur notre continent, précisément en Afrique sub-

saharienne. Le paludisme tue au moins un Africain à chaque minute», a déclaré Harry Gabriel Rakilo Ngnima, président du CJA. Agir par les luttes mécanique (assainissement de l'environnement, etc.) et chimique (pulvérisation intra-domiciliaire, utilisation de moustiquaires, etc.) est la chose la plus recommandée, a expliqué, au cours de son exposé,

Hughes Essanga, chef du service IEC au PNL. Mais avant tout traitement, a-t-il précisé, la tenue d'un examen biologique est nécessaire. La microscopie (goutte épaisse), frottis sanguin ou encore le TDR (Test de dépistage rapide) sont là pour déterminer une présence parasitaire ou non dans l'organisme.

Carnet santé

Albinisme: comment prévenir les problèmes de peau ?

LA peau d'albinos est sensible aux affections cutanées et autres problèmes de la peau, à cause de l'absence de la mélanine qui joue un rôle protecteur sur celle-ci. Comme on le sait, l'albinisme est une maladie génétique, caractérisée par une déficience de la pigmentation de la peau, des cheveux, des poils et des yeux.

Du fait de leur sensibilité au soleil, de nombreux Albinos ont généralement des brûlures, points noirs, tâches et irritations cutanées, surtout en période de forte chaleur. Les

risques du cancer de la peau sont réels lorsque ces derniers ne sont pas soumis à des soins appropriés pour réduire la fréquence des lésions.

Il est donc conseillé aux Albinos de prendre plusieurs précautions pour protéger leur peau des effets des rayons solaires, afin d'éviter le pire.

Selon Dr Stéphanie Ntsame Ngoua, dermatologue au Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul), le principal risque pour la peau est le cancer lorsque le sujet s'expose au soleil. Mais en se protégeant bien

par des vêtements couvrants, ces risques sont réduits.

«On ne cessera de le dire, le soleil est le principal ennemi de l'Albinos. Il faut éviter les expositions au soleil à la plage, à la piscine... Les Albinos doivent veiller à ce que leur corps soit toujours totalement couvert, en portant des chemises longues manches, des chapeaux ou casquettes, des lunettes, pour protéger non seulement leurs yeux, mais aussi leur visage des coups de soleil. C'est la base, en plus de l'utilisation des crèmes solaires adaptées qui aident à réduire la fréquence des

lésions», indique le docteur Ntsame Ngoua.

Et pour les personnes en bas âge atteintes de cette maladie, il est conseillé à leurs parents de les maintenir à l'abri du soleil, entre 11h et 16h, lorsque celui-ci darde ses rayons. Par ailleurs, les Albinos doivent être alertés sur les changements qui s'opèrent sur leurs peaux. Le moindre petit bouton persistant doit les amener à consulter.

«Quand on est un Albinos et qu'on a une lésion sur la peau qui a duré plus d'un mois, il faut consulter un spécialiste. C'est à

lui de déterminer s'il s'agit d'un cancer ou d'une autre affection moins grave», poursuit la dermatologue.

Les problèmes cutanés auxquels sont exposés les Albinos sont évitables, à condition d'adopter les moyens de prévention cités plus haut. Aussi simple que cela puisse paraître, un mode vestimentaire adapté (lunettes de soleil, casquette, chapeau), une vie disciplinée, peuvent, entre autres, épargner aux Albinos des lourdes factures résultant des produits dermatologiques et des cancers de la peau.